*MAIRIE DE LA DOMINELAIS*

**35390 ILLE ET VILAINE**

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213500986-20260518-2026034-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
**N° 2026-034**

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 14
votants 14
pour 14

L'an deux mil vingt-six, le lundi dix-huit mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LA DOMINELAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERTON Jean-Éric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 mai 2026

**PRESENTS** : Mr BERTON – Mme MORICEAU - Mr HAUTBOIS – Mr HAMON - Mme CHOQUET – Mr BELLEIL - Mr CHIFFOLEAU – Mme GAGEOT – Mr MONVOISIN – Mme MEROT – Mme BOSSARD – Mr PEU – Mr JAHENY - Mme GUINARD

**ABSENTS** :

Mme MORICEAU a été élue secrétaire

**Objet : Aménagement Terrain Foot5 et Terrain Futsal : résultat de la consultation des travaux**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour l'aménagement d'un terrain Foot5 et Futsal au stade de la Grée Charuel a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Cette consultation a été lancée le 23 mars 2026 pour une remise des offres fixée au 17 avril 2026 à 12H00.

Conformément à la Charte de l'élu local, Madame LEMOINE, qui exerce dans une entreprise candidate à la consultation ci-dessus, se retire de la séance pour respecter son devoir d'impartialité.

La consultation comprenait 3 lots.
Les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 6 mai 2026 à 10H00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection. Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213500986-20260518-2026034-DE

| Lots | Entreprises | Montant H.T |
|---|---|---|
| 1 – VRD et équipements sportifs | ART DAN<br>Le Prouzeau<br>44 474 CARQUEFOU | 245 500,00 € |
| 2 - Éclairage | INEO<br>7, Rue Ampère<br>ZAC de Gesvrine<br>BP 54228<br>44 245 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE | 39 540,50 € |
| 3 – Structure de Foot A5 et clôtures | ART DAN<br>Le Prouzeau<br>44 474 CARQUEFOU | 89 500,00 € |
| Total | | 374 540,50 € |

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

-Décide de retenir la proposition du Maire et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres,

- Décide de retenir au lot n°1, la variante proposée par ART DAN qui propose la réalisation d'un traitement de sol permettant une économie sur les terrassements et les apports de matériaux granulaires permettant ainsi de diminuer les nuisances liées au transport et à la mise en œuvre des matériaux.

-Approuve les clauses des marchés définies ci-dessus, à passer avec les prestataires cités ci-dessus,

-Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.

-Dit que les crédits sont inscrits au budget

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que devant.

Le Maire,

Jean-Éric BERTON

MAIRIE de LA DOMINELAIS
35 (Ille-et-Vilaine)